

Mai 2015



**MAIRIE
DE
LANTA**

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)





I. Table des matières

1. Préambule.....	5
A. Identification du projet et durée	5
B. Périmètre et publics du Projet éducatif territorial.....	5
2. Etat des lieux	6
A. Description du territoire	6
B. Les données générales du public	6
C. Les équipements disponibles	11
D. Les activités existantes	11
E. L'organisation de l'accueil des jeunes	12
1. Le temps scolaire	12
2. Les activités périscolaires.....	13
3. Les activités extrascolaires pendant la période des vacances	14
F. Les dispositifs existants mis en œuvre sur le territoire	15
G. Identification des besoins non satisfaits.....	15
H. Atouts et Contraintes	16
I. Plan d'amélioration.....	16
3. Le contenu du projet.....	17
A. Les objectifs.....	17
B. Période de la journée concernée par le PEDT	17
C. Les activités et l'articulation du PEDT	17
D. Les activités proposées	18
E. Détail de quelques activités (en cours d'élaboration).....	19
F. La diffusion du projet	20
G. Le pilotage	20
H. Le planning de mise en œuvre	21
I. Les atouts, les faiblesses de cette gouvernance.....	22
J. Les modalités d'évaluation	22
K. La faisabilité économique	23

L. Evaluation du projet	24
4. Bilan des NAP 2014-2015.....	25
A. Descriptions du projet de l'année 2014-2015 et du fonctionnement	25
B. Bilan 2014-2015.....	27

Historique des versions

Version		Date de diffusion
V1R0	Version initiale	Mai 2015

1. Préambule

- C'est un outil de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, tous les acteurs du domaine de l'éducation : Etat (Dsden, Ddcs, Drac,..), Caf, MSA, Conseil général, associations sportives, jeunesse, culture, ...parents.
- Il formalise une démarche partenariale et évolutive proposant à chaque enfant et jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous ses temps de vie.
- Un PEDT permet d'améliorer la lisibilité des parcours des publics enfants et jeunes (par les élus, les familles,..). La mobilisation de tous les acteurs dans l'élaboration du projet et sa mise en œuvre contribue à favoriser le lien social.
- Le PEDT est un véritable outil pragmatique, démocratique et citoyen.

A. Identification du projet et durée

Dans le cadre de la mise en place de son Projet éducatif territorial, Lanta souhaite prendre sa place dans le domaine éducatif. Le PEDT est proposé pour une durée de trois ans, soit de 2015 à 2018.

B. Périmètre et publics du Projet éducatif territorial

- Cette action veillera à l'harmonie des activités de l'ensemble du territoire. Elle prendra cependant en compte les besoins spécifiques où il pourrait apparaître qu'il faille renforcer localement l'effort. Le Territoire concerné est celui de la commune de Lanta.
- Les publics en cadre du projet est l'enfance (de 3 ans à 11 ans), c'est à dire les publics scolarisées de la maternelle à l'élémentaire.
- Garantir la continuité des interventions, la complémentarité et la cohérence éducative des actions pour l'enfance et la jeunesse, mises en œuvre par les différents acteurs éducatifs (écoles, associations, collectivités, familles,...) et notamment, garantir la cohérence des activités périscolaires proposées avec le projet d'école et les objectifs poursuivis par le service public de l'éducation.
- Assurer l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant (organisation des activités, lieux, intervenants, coûts, transports...) en mobilisant toutes les ressources du territoire.

2. Etat des lieux

A. Description du territoire

Ce paragraphe présente le périmètre d'action et sa cohérence, à partir d'indicateurs socio-économiques ou sociodémographiques.

Données globales sur la vie économique locale :

- Lanta est un ancien chef-lieu de canton, possédant tous commerces, une plate-forme pour accueillir les entreprises, un centre médical, un groupe scolaire en totale réhabilitation, un collège à proximité sur la commune de Saint-Pierre de Lages.
- Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Lanta a intégré la communauté de communes « Cœur Lauragais », transférant ses compétences en matière de petite enfance (deux modules de crèche de 30 et 20 lits), voirie et traitement des déchets ménagers.

B. Les données générales du public

Ce paragraphe présente les données générales du public concerné par le projet (nombre d'enfants, de jeunes) et ses tendances (baisse ou augmentation).

Données sociodémographiques :

- Données générales démographiques (source INSEE et / ou données plus récentes des territoires)

Les dernières données légales provenant de l'Insee font état d'une population de 1783 habitants sur la commune de Lanta pour l'année 2011. Le dernier recensement de 2014 annonce une population de 1850 habitants.

- Données Etat civil

Nom de la commune	Nombre de naissances			
	2009	2010	2011	2012
Lanta	19	26	22	25

Il ne s'agit pas à proprement parler de naissances survenues sur le territoire communal de Lanta, la plupart des enfants de la commune naissant dans les établissements hospitaliers de Saint-Jean, Toulouse ou Lavaur, mais de naissances chez les administrés de notre commune.

- Données transmises par la Caf - (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	Nb allocataires Caf				Nb de personnes couvertes(2)			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute	243 503	243	255	259	589 742	598 002	611	618 916

Garonne		248	261	385			466	
Lanta	242	251	252	253	796	811	832	833
Total	242	251	252	253	796	811	832	833

secteur

(2) nb de personnes couvertes = allocataires + personnes bénéficiaires des allocations

Nom de la Commune	Nb familles avec enfant(s)			
	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	125 157	126 858	129 116	131 125
Lanta	189	196	201	202
Total secteur				

Nom de la commune	Nbre de familles nombreuses(3)				% familles nombreuses / total familles avec enfants			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	23 31	23 42	23 77	24 10	1	1	1	1
Lanta	3	3	2	3	1	1	1	1
Total secteur	3	3	2	3	1	1	1	1

(3) familles nombreuses = familles avec au moins 3 enfants

Nom de la commune	Nombre de familles monoparentales				% familles monoparentales / total familles avec enfants			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	33 482	34 290	35 071	36 634	26	27	27	27
Lanta	21	25	17	23	11	12	8	11
Total secteur								

Nom de la commune	Nombre bénéficiaires RSA MAJI ⁴			
	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	4 546	4 457	4 430	4 543
Lanta	NS	NS	NS	NS
Total secteur	NS	NS	NS	NS

(4) RSA MAJI = Revenu de Solidarité Active Majoré pour familles monoparentales

- Répartition des moins de 18 ans par tranche d'âge (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	Nombre enfants 0 – 2 ans révolus				Nombre enfants 0 – 5 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	42 352	43 147	43 988	44 812	78 863	80 609	82 290	84 145
Lanta	59	58	67	71	117	125	130	135
Total secteur	59	58	67	71	117	125	130	135

Nom de la commune	Nombre enfants 6 – 11 ans révolus				Nombre enfants 6 – 17 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne								
Lanta								
Total secteur								

	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	75 763	76 102	77 078	78 157	143 134	143 660	145 598	148 234
Lanta	133	136	129	133	234	228	230	241
Total secteur	133	136	129	133	234	228	230	241

Données socio-économiques (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	Taux d'activité ⁵ féminin population Caf entre 25 - 49 ans				Taux d'activité ⁵ masculin population Caf entre 25 - 49 ans			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	73	74	75	76	85	85	85	85
Lanta	83	84	83	84	97	95	97	93
Total secteur	83	84	83	84	97	95	97	93

(5) Tx d'activité = nb d'actifs occupés et au chômage / population en âge de travailler

Nom de la commune	Nombre enfants dont les parents sont bi-actifs ou unique parent actif							
	0 – 2 ans révolus				0 – 5 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	22 294	23 374	23 804	24 288	43 312	44 949	46 949	47 189
Lanta	41	41	42	46	84	93	89	91
Total secteur	41	41	42	46	84	93	89	91

Nom de la commune	Nombre enfants dont les parents sont bi-actifs ou unique parent actif							
	6 – 11 ans révolus				6 – 17 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	48 257	49 043	49 895	50 355	92 541	94 036	95 020	97 785
Lanta	103	107	94	103	191	186	180	192
Total secteur	103	107	94	103	191	186	180	192

- Répartition des familles allocataires en fonction du revenu (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	< à 0,5 SMIC				Entre 0,5 et 1 SMIC			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	14 630	15 213	15 784	16 104	9 611	9 787	9 930	9 780
Lanta	6	NS	NS	NS	8	NS	NS	NS
Total secteur	6	NS	NS	NS	8	NS	NS	NS

Nom de la commune	Entre 1 et 1,5 SMIC				Entre 1,5 et 2 SMIC			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	14 889	14 492	14 416	14 440	12 815	12 852	12 890	13 121
Lanta	8	15	14	11	22	15	15	18
Total secteur	8	15	14	11	22	15	15	18

Nom de la commune	Entre 2 et 3 SMIC				Entre 3 et 4 SMIC			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	21 682	21 233	20 930	21 480	12 284	12 848	13 319	14 576
Lanta	37	38	43	40	28	30	34	27
Total secteur	37	38	43	40	28	30	34	27

Nom de la commune	> à 4 SMIC			
	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	9 587	10 501	11 038	14 538
Lanta	23	22	24	37
Total secteur	23	22	24	37

- Répartition des familles allocataires selon les tranches de Quotient Familial (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	QF ⁶ < 400 €							
	Nombre familles avec enfants				Nombre enfants 6 – 11 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	16 860	16 693	17 022	16 900	6 620	6 529	6 648	6 553
Lanta	7	9	NS	7	NS	NS	NS	NS
Total secteur	7	9	NS	7	NS	NS	NS	NS

(6) QF = (1/12ème du revenu annuel + prestations familiales du mois précédent) / nb de parts

2 parts par couple ou mono-parent, 0,5 part par enfant à charge sauf le 3^{ème}, 1 part pour le 3ème enfant, 1 part par enfant handicapé à charge

Nom de la commune	400 € < QF < 649 €							
	Nombre familles avec enfants				Nombre enfants 6 – 11 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	26 445	26 085	25 902	26 065	10 542	10 296	10 013	10 132
Lanta	22	20	20	13	6	NS	10	6
Total secteur	22	20	20	13	6	NS	10	6

Nom de la commune	650 € < QF < 849 €							
	Nombre familles avec enfants				Nombre enfants 6 – 11 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	17 884	17 957	18 451	18 687	7 026	7 013	6 859	6 776
Lanta	29	24	23	36	12	12	15	13
Total secteur	29	24	23	36	12	12	15	13

Nom de la commune	QF > 849 €							
-------------------	------------	--	--	--	--	--	--	--

	Nombre familles avec enfants				Nombre enfants 6 – 11 ans révolus			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	40 731	43 236	44 737	46 846	14 063	15 040	15 727	16 569
Lanta	83	96	94	94	37	38	30	39
Total secteur	83	96	94	94	37	38	30	39

- Répartition des familles allocataires selon les prestations particulières (Situation au 31 décembre des années concernées)

Nom de la commune	Nombre de bénéficiaires de minima sociaux ⁷				Nombre d'enfants bénéficiaires ARS ⁸			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	41 093	43 678	45 922	49 104	75 116	75 455	74 792	76 424
Lanta	22	24	20	26	92	80	72	68
Total secteur	22	24	20	26	92	80	72	68

(7) Minima sociaux = Revenu Minimum d'Insertion/ Revenu de Solidarité Active socle droit commun / Allocation Adulte Handicapé (8) Allocation Rentrée Scolaire

Nom de la commune	Nombre de familles bénéficiaires ASF ⁹			
	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	10 119	10 120	10 720	11 121
Lanta	NS	NS	NS	NS
Total secteur	NS	NS	NS	NS

(9) Allocation de Soutien Familial

Nom de la commune	Nombre de familles bénéficiaires de l'AEEH ¹⁰				Nombre de familles bénéficiaires de l'AJPP ¹¹			
	2009	2010	2011	2012	2009	2010	2011	2012
Haute-Garonne	2 873	3 292	3 773	4 233	103	89	141	176
Lanta	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Total secteur	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

(10) Allocation d'Education Enfant Handicapé (11) Allocation Journalière de Présence Parentale

C. Les équipements disponibles

Ce paragraphe présente les équipements scolaires, de loisirs, sociaux, sportifs, culturels de la commune de Lanta :

- Les écoles maternelle et élémentaire situées au cœur du village,
- Le restaurant scolaire,
- La garderie périscolaire et les NAP dans les locaux des écoles,
- Le centre de loisirs dans les locaux des écoles et dans les salles des fêtes,
- La médiathèque,
- Les équipements sportifs à l'extérieur : terrain multisports (mini terrain) en extérieur, deux terrains de foot, 2 terrains de tennis,
- 2 crèches de la compétence communauté des communes Cœur Lauragais.



D. Les activités existantes

Ce paragraphe présente les activités existantes et les modalités d'information des familles sur ces activités.

Les associations proposant des activités aux jeunes sont les suivantes :

- Tennis club de la cocagne :
- Lauragais football club

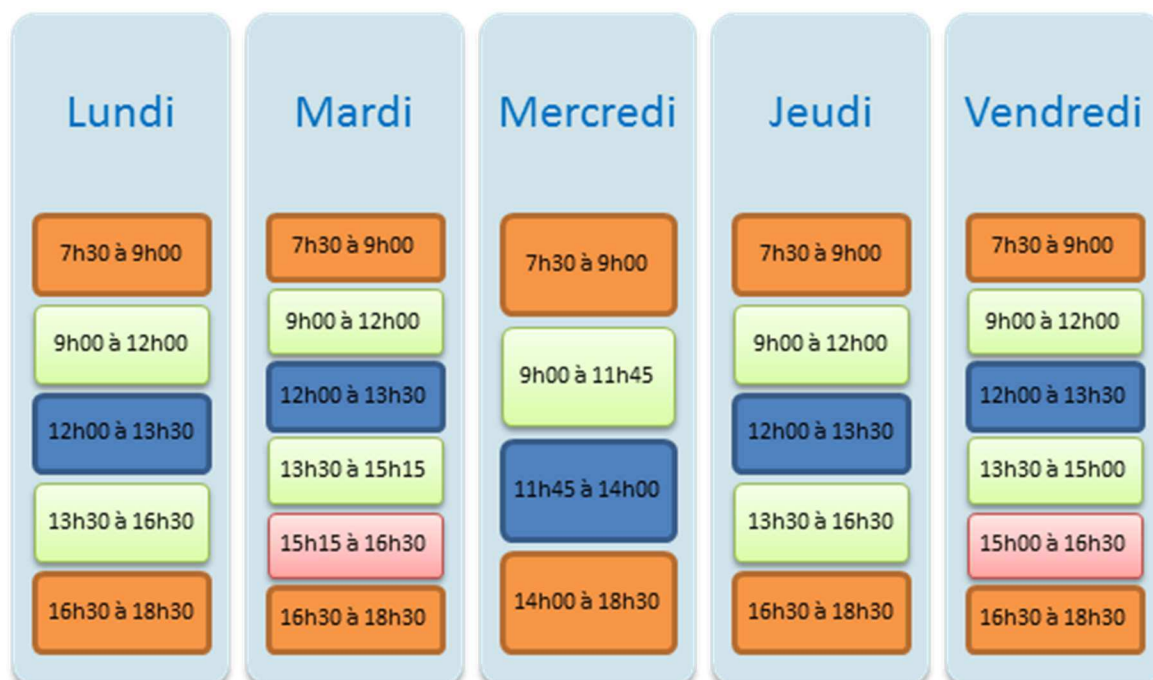
- Savate boxe française lauragaise
- Aikido
- Sport loisir lantanais
- Maison des jeunes (judo, musique, capoeira, théâtre, danse, zumba.)
- Artelanta
- Comité des fêtes
- La Soledra
- Foyer Rural de Saint Anatoly

La médiathèque.

E. L'organisation de l'accueil des jeunes

Ce paragraphe présente l'organisation actuelle de l'accueil des enfants et des jeunes sur les temps péri et extrascolaire.

Synthèse des horaires 2015-2018



Légende : Garderie périscolaire, Temps scolaire, Pause méridienne, NAP

1. Le temps scolaire

- Généralité sur les écoles maternelles et primaires

L'école élémentaire est constituée de 6 classes et l'école maternelle de 4 classes. Les chiffres à la rentrée 2014 (pour information):

Maternelle :

- 23 enfants (PS)
- 25 enfants (6PS/19MS)
- 27 enfants (12MS/15GS)
- 27 enfants (12MS/15GS)

Total de 102 élèves

Élémentaire

- 22 enfants (CP)
- 22 enfants (CE1)
- 24 enfants (10CE1/14CE2)
- 23 enfants (CE2/CM1)
- 23 enfants (CM1)
- 28 enfants (CM2)

Total de 142 élèves

Soutien de la commune aux activités scolaires :

- La nouvelle école,
 - Des équipements multisports dans l'école,
 - L'achat des fournitures scolaires (matériel et fournitures de qualité),
 - Le TBI avec deux classes équipées,
 - La mise à disposition d'une atsem par classe
 - La mise à disposition des locaux dans le cadre de formation des maitres
 - Subvention pour la coopérative scolaire.
-
- Organisation horaire des activités scolaires
 - Les matins : 9h00 à 12h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
 - 9h00 à 11h45 mercredi
 - Les après-midi : 13h30 à 16h30 les lundis et jeudis, 13h30 à 15h15 les mardis et 13h30 à 15h les vendredis.

2. Les activités périscolaires

- Description du projet et du fonctionnement

Depuis quelques années, la municipalité organise le temps périscolaire en fonction d'animations proposées lors des temps d'accueil du matin, du midi et du soir coordonné par un responsable diplômé du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport), une équipe d'agents municipaux titulaires du BAFA ou en voie de l'obtenir, met en place quotidiennement des

activités pour les enfants. A ce jour, la garderie n'a pas le statut d'accueil de loisirs associé à l'école mais les démarches pour le devenir devraient être entreprises à court terme.

- Organisation horaire des activités périscolaires

Les horaires sont pour les journées du lundi au vendredi, les suivants :

Pour la garderie :

- le matin de 7h30 à 9h00
- pendant la pause méridienne de 12h00 à 13h30, 11h45 à 14h (le mercredi)
- l'après-midi de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pour les NAP (2 demi-journées) :

- de 15h15 à 16h30 les mardis,
- de 15h00 à 16h30 les vendredis.

- Politique tarifaire de la garderie

Le tableau se décompose comme suit :

<i>Matin</i>	<i>Soir</i>	<i>Journée</i>	<i>Mercredi</i>
<i>1.60 €</i>	<i>2.11 €</i>	<i>3.20 €</i>	<i>5.67 €</i>

Afin de prévoir au mieux l'encadrement des enfants il est imposé aux familles une réservation en début d'année. Pour une utilisation occasionnelle du service, les parents doivent en informer le responsable du temps périscolaire au plus tard le vendredi précédent la semaine de la venue de l'enfant.

- Politique tarifaire des NAP

La volonté de la municipalité de Lanta est de proposer aux enfants la gratuité des activités des NAP.

- Information et implication des parents

Les modes de communications avec les familles sont les mails, les affichages et oralement pendant les temps d'accueil des familles. Des informations peuvent être également visibles sur le site de la mairie (dossier d'inscription, contact, programme des NAP ...). Les réservations se font par mail au responsable du service.

Description des autres modes et occasions de participation des parents dans la vie des structures : Les parents d'élèves délégués participent aux conseils d'école et peuvent aborder des questions concernant le temps périscolaire. Le responsable du temps périscolaire peut être convié pour pouvoir y répondre.

De plus les parents sont conviés aux manifestations organisées par l'équipe périscolaire et ils sont parfois actifs dans l'organisation de la manifestation.

3. Les activités extrascolaires pendant la période des vacances

- Description du projet et du fonctionnement

Durant les vacances scolaires, la gestion et l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement est confiée à une association agréée Jeunesse et Sport. Depuis deux ans, la commune de Lanta est en contrat avec Loisirs, Education et Citoyenneté pour une durée de deux ans. A l'issue de cette période, la commune lancera un nouvel appel d'offre. Les partenariats sont directement gérés par l'association Loisirs, Education et Citoyenneté. Il accueille les enfants de 3 ans à 12 ans.

- Organisation horaire des activités extrascolaires durant les vacances scolaires

Les horaires pour les journées du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires sont de 7h30 à 18h30 (exceptées celles de Noël et durant le mois d'août).

- Politique tarifaire

Le barème de tarification pratiqué est fixé par la Mairie de Lanta en fonction du lieu de résidence des enfants le fréquentant. Les variations sont de l'ordre de 1 € entre les habitants de Lanta et ceux des communes avoisinantes.

	TARIFS 2014/2015	
	LANTA	EXTERIEURS
Journée complète	13 €	14 €
Matinée avec repas	10 €	11 €
Après-midi	7 €	8 €

- Information des parents

La communication s'effectue en collaboration avec la mairie de Lanta. Parallèlement aux modes traditionnels (affichage, distribution de documentation), l'information s'effectue par le biais du site internet de la commune offrant aux parents la possibilité de télécharger le dossier de réservation de l'accueil de loisirs. L'accueil de loisirs privilégie la communication orale sur les temps d'accueil mais propose également un affichage du programme.

Les mercredis après-midi sont gérés par l'équipe périscolaire de 11h45 à 18h30.

F. Les dispositifs existants mis en œuvre sur le territoire

Actuellement Lanta ne dispose pas de dispositif mis en œuvre sur le territoire.

G. Identification des besoins non satisfaits

- Absence de PEL et/ou un CEL et/ou d'un contrat de ville,
- Absence d'un contrat local d'accompagnement,
- Absence de Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) conclu avec la CAF.

H. Atouts et Contraintes

Les atouts

- Une équipe périscolaire qualifiée, et plus globalement des agents municipaux des écoles (restaurant scolaire, agent d'entretien, garderie) qualifiés, motivés et impliqués.
- Une organisation claire des agents municipaux des écoles et de la commission des affaires scolaires
- Un engagement fort des élus de Lanta.
- Une communication structurée avec les directrices des écoles, les parents d'élèves délégués, les associations, ...

Les contraintes

- Difficultés de recrutement du personnel des écoles (animateurs, ...),
- Difficultés pour trouver des intervenants extérieurs sur le temps des NAP(éloignement de Toulouse)

I. Plan d'amélioration

Les enjeux de demain du territoire (pistes d'amélioration souhaitées) sont les suivantes :

- Profiter de l'expérience des autres communes du Lauragais,
- Créer un lien avec des grandes associations toulousaines, des partenaires toulousains,
- Continuer à se structurer par la mise en place des documents d'organisation, d'audit, de retour d'expériences, ...
- Remplacer le statut du périscolaire : garderie en ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École),
- Intégrer les équipes du temps périscolaires au Centre de loisirs associés à l'Ecole (CLAE),

Ces points permettront de :

- Entrer dans une logique financière intéressante,
- Aider les familles à organiser leur emploi du temps (aide de la CAF),
- Créer des emplois
- Permettre l'organisation et les taux d'encadrement nécessaires
- Pérenniser une équipe sur le temps périscolaire.

3. Le contenu du projet

A. Les objectifs

Les cinq axes se caractérisent par des composantes essentielles des actions municipales, à savoir

- une volonté de développer la curiosité de nos enfants dans les domaines scientifiques et culturels,
- une dimension intergénérationnelle et la transmission des savoirs et de la mémoire.

La science restera toujours la satisfaction du plus haut désir de notre nature, la curiosité. Ernest Renan

AXE 1 : Développer des activités culturelles au sein des accueils de loisirs et des activités périscolaires par la pratique et la participation à des initiatives culturelles et artistiques.

AXE 2 : Développer des pratiques sportives.

AXE 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté : Il s'agit de la mise en place d'actions visant à l'éveil à la citoyenneté.

AXE 4 : Développer des activités liées à l'environnement et à l'écologie comme le gaspillage alimentaire, le gaspillage de l'eau, ... et le développement durable (à l'étude « l'Agenda 21 local », projet de société du 21ème siècle pour des villes et territoires durables, projet inspiré de la « Semaine fraîch'attitude en Midi-Pyrénées »).

AXE 5 : Jouer en développant les différents aspects du jeu (événement « soirée ludothèque », ...)

B. Période de la journée concernée par le PEDT

Les temps concernés sont l'accueil périscolaire, la restauration, le soutien scolaire, le mercredi après-midi.

- Les NAP : les mardis de 15h15 à 16h30 et les vendredis de 15h00 à 16h30,
- La garderie : 7h30 à 9h00, 12h00 à 13h30, 16h30 à 18h30, les mercredis de 11h45 à 18h30

C. Les activités et l'articulation du PEDT

Les activités et articulation du PEDT sont décrites dans ce paragraphe :

- Des activités en articulation avec les projets d'écoles 2014-2018

2 axes sont retenus dans les projets d'école maternelle et élémentaire :

- L'axe 2 du projet de l'école élémentaire « poursuivre la construction d'un parcours culturel, linguistique, sportif et numérique »,
- L'axe 2 du projet de l'école maternelle « ouverture culturel ».
- Une articulation avec les activités extrascolaires : des associations sportives et culturelles vont intervenir sur les NAP.

D. Les activités proposées

AXE 1 : Développer des activités culturelles	Un projet scientifique	<ul style="list-style-type: none"> • formation de l'équipe périscolaire pour animer des activités scientifiques, • activités comme des défis scientifiques, des rencontres inter classe • rencontre avec les familles comme une nuit des étoiles. • projet en commun avec d'autres communes (projet « Toulouse 2018 », participation de l'association « planète sciences ». • activités sur le corps humain
	l'histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Un thème sur l'histoire comme la période du moyen-âge, ...) • des événements associés, le carnaval ou la fête de la garderie.
	Les autres activités	<ul style="list-style-type: none"> • le théâtre (improvisation, pièce de théâtre) • la collaboration avec le club du 3ème âge (mémoire de l'histoire de notre commune, ...) sur des activités de cuisine, de couture. • Initiation aux langues étrangères (si bénévoles de Lanta) • les arts créatifs, • des activités « jardinage », • un éveil artistique (la musique, chant, peinture)
AXE 2 : Développer des pratiques sportives	Les activités	<ul style="list-style-type: none"> • sports collectifs : football, ... • tennis, • danse, • course à pied, • escrime.
	L'évènement	<ul style="list-style-type: none"> • organisation des « jeux olympiques de LANTA ».
AXE 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté	Les activités	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'un projet commun avec les directrices sur la propreté des toilettes (constitution d'affiche, de logo...) • écriture avec les enfants de règles de « bonne conduite » • ...
AXE 4 : Développer des activités	Les activités	<ul style="list-style-type: none"> • le gaspillage alimentaire,...

liées à l'environnement et à l'écologie et au développement durable		<ul style="list-style-type: none"> • « l'Agenda 21 local », projet de société du 21ème siècle pour des villes • projet inspiré de la « Semaine fraîche attitude en Midi-Pyrénées ».
AXE 5 : Jouer en développant les différents aspects du jeu	Les activités	<ul style="list-style-type: none"> • jeux de sociétés, • jeux de constructions, • jeux de cartes.
	L'évènement	<ul style="list-style-type: none"> • Soirées « ludothèque »

Chaque enfant pourra bénéficier d'une initiation aux pratiques sportives, culturelles, citoyennes mais également au jeu.

Une aide au devoir pourra également être mise au place avec des bénévoles.

E. Détail de quelques activités (en cours d'élaboration)

• Détail de la 1ère année

A la rentrée 2015, les nouveaux locaux de l'accueil périscolaire seront livrés. Après un temps d'adaptation nécessaire pour tous, petits et grands, l'équipe d'animation, devra s'attacher à proposer de nouvelles activités culturelles, sportives, éducatives en lien avec le projet éducatif de la commune et en complémentarité avec le projet d'école et dans l'intérêt de l'enfant. Les animateurs s'attacheront toutefois à respecter surtout le rythme physiologique et psychologique de l'enfant et garantir la sécurité physique et morale des enfants.

Le thème principal sera « le Moyen âge » (en cours d'élaboration). Lors d'activités de dessin proposées par un intervenant, les enfants vont imaginer et créer le personnage, le héros principal, un enfant chevalier, fil rouge qui nous permettra d'aborder de manière ludique cette époque moyenâgeuse, de s'interroger et d'essayer d'imaginer comment l'on vivait à cette époque, la place de l'enfant, comment s'organiser la vie, comment l'on se nourrissait, travaillait, s'habillait, jouait (sport, jeux...). Divers ateliers vont être proposés par l'équipe d'animation. Nous ferons appel également à des intervenants extérieurs et associations du village ou alentour :

- Ateliers de dessin (proposés par un intervenant extérieur)
- Ateliers création de costumes de l'époque (proposés par une animatrice diplômée en couture)
- Escrime (intervenant extérieur)
- Cuisine (proposée par une animatrice qualifiée)
- Jardinage (avec l'aide du personnel technique municipal)
- Atelier compositions florales (proposé par une animatrice qualifiée et diplômée dans le domaine)

Des dates importantes sont envisagées sur cette période de trois ans :

- Carnaval sur le thème du Moyen Age
- l'organisation avec les enfants d'une fête de type médiéval
- une sortie journée à la cité de Carcassonne située à 1h30 de route et qui sera proposée à l'équipe enseignante afin de mutualiser un projet commun.

La 1ère période d'adaptation aux nouveaux locaux et à la nouvelle organisation permettra toutefois de démarrer un projet avec le SIPOM et leur technicien sur « la gestion du gaspillage alimentaire » (en

cours d'élaboration). Ce projet sera l'occasion pour l'équipe d'animation de s'interroger sur son rôle réel au restaurant scolaire. En 2015, avec l'achèvement des travaux, il n'y aurait plus qu'un seul service. Les animateurs mangeront et accompagneront tous les jours les enfants à table. Ce sera l'occasion de rédiger une charte de la pause méridienne.

F. La diffusion du projet

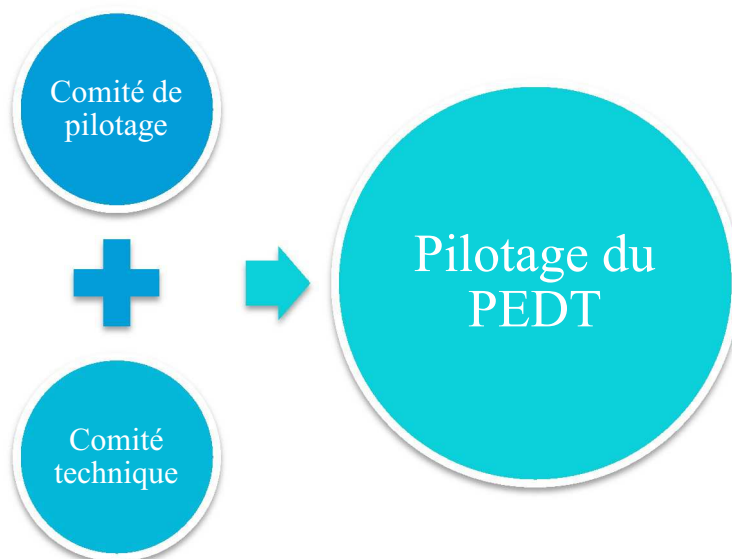
La mairie a souhaité associer les différentes parties prenantes (élus, associations, parents d'élèves délégués, directrices des écoles) à l'élaboration du dispositif de concertation sur le projet. Une consultation en ligne sur le site de la mairie est disponible, une information dans le cahier de l'élève et des échanges par mail avec les parents d'élèves délégués sont proposés.

Des réunions périodiques sont organisées avec les directrices des écoles et la responsable du temps périscolaire pour échanger sur les différentes activités périscolaires et scolaires communes.

Un planning détaillé des activités pour les 2 mois courants est mis à disposition des parents sur le site de la mairie.

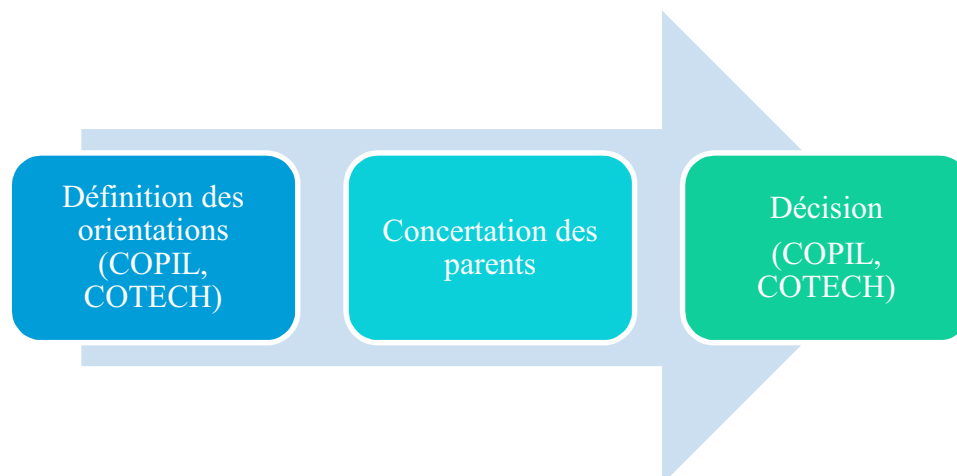
G. Le pilotage

L'objectif du pilotage est double, suivre la mise en œuvre du PEDT, mais aussi son évaluation.

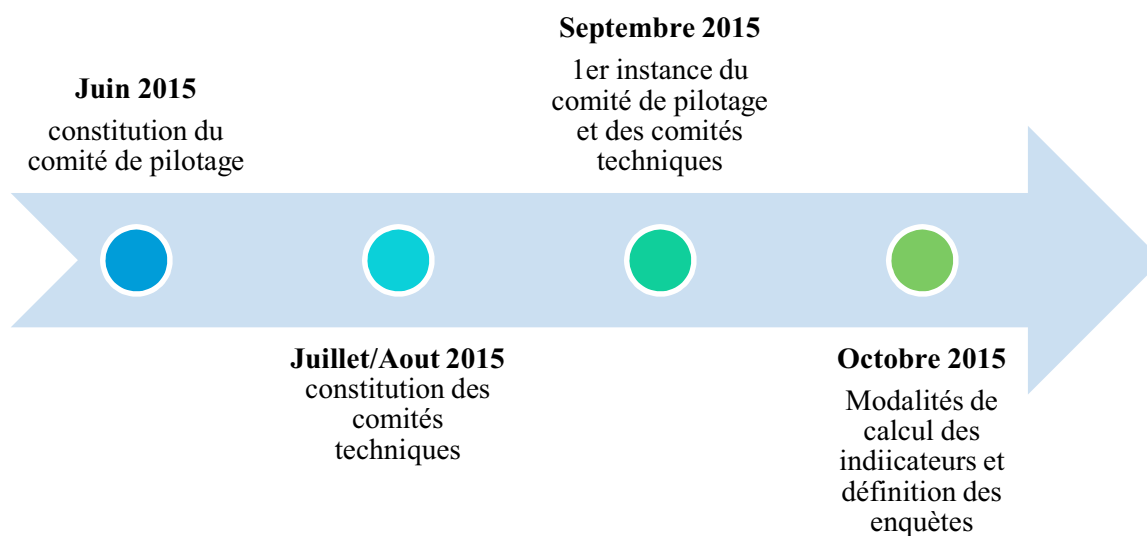


Le comité de pilotage (COFIL) définit les grandes orientations stratégiques, valide les propositions et arrête les choix. Il réunit, sous la présence du maire ou de la 2^{ème} adjointe, l'ensemble des acteurs : les élus de la commission des écoles, la responsable du temps périscolaire, la référente ATSEM, un représentant des parents d'élèves délégués, une directrice. Ce comité se réunit une fois par trimestre soit au total 3 pour chaque année scolaire.

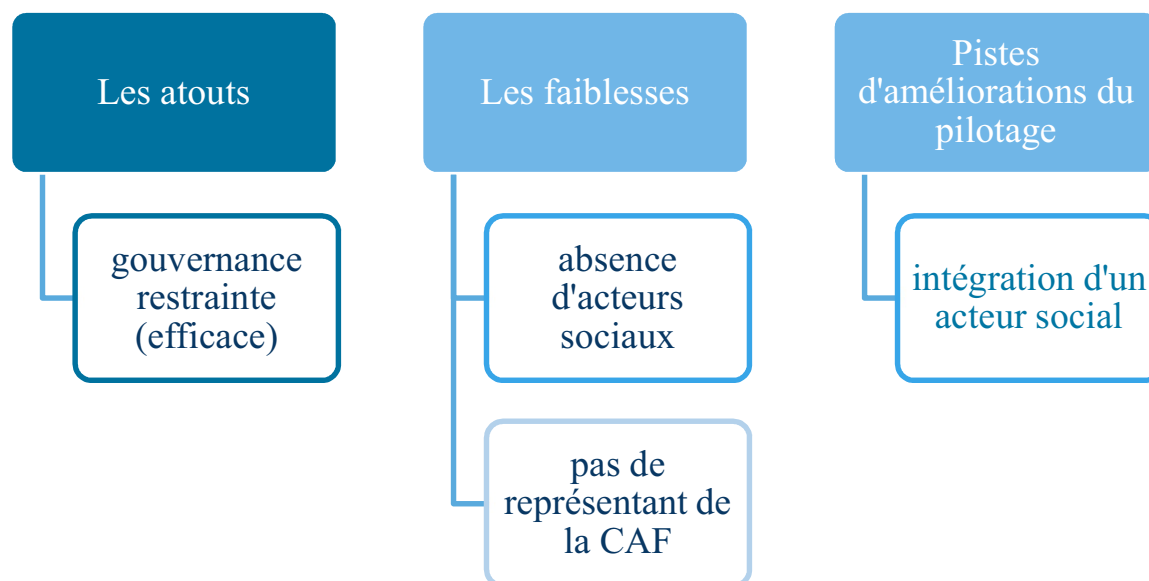
Le comité technique (COTECH) prépare les décisions du COPIL. Présidé par une élue de la commission des écoles, il est composé du responsable du temps périscolaire, de la référente ATSEM, des directrices, des parents d'élèves délégués et des associations.



H. Le planning de mise en œuvre



I. Les atouts, les faiblesses de cette gouvernance



J. Les modalités d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est prévu en deux temps. Afin de permettre à l'évaluation de jouer pleinement son rôle, la démarche d'évaluation doit être conduite de façon continue et de manière ponctuelle. Elle se déclinera ainsi en 2 temps :

- Un suivi-évaluation en continu organisé par la responsable périscolaire,
- Des évaluations ponctuelles : une évaluation intermédiaire et une évaluation finale.
- Le suivi « en continu » est un d'évaluation en continu avec les objectifs suivants :
 - améliorer la stratégie et la mise en œuvre du projet de façon régulière et d'ajuster le projet,
 - préparer les évaluations intermédiaires et finales.

Cette évaluation permet une amélioration continue du projet et une mobilisation des équipes périscolaires.

- La réalisation des évaluations à mi-parcours et finale

Ces deux évaluations vont structurer les processus d'évaluation du PEDT.

Concernant le processus mis en œuvre, le renseignement à date donnée de l'ensemble des indicateurs de l'évaluation passe par diverses modalités :

- consolidation des données quantitatives/qualitatives (indicateurs),
- enquêtes ou questionnement,
- groupes de travail.

Sur cette base, les évaluations permettent d'apprécier la mise en œuvre et les résultats du PEDT au regard des critères initialement choisis.

Ces évaluations sont réalisées par le comité technique d'évaluation composé de la mairie, des associations partenaires de l'école, des intervenants extérieurs, des parents d'élèves délégués et des directrices d'écoles.

- Les indicateurs

Réf.	Objectif	Ce que l'on veut évaluer
A1	Cohérence entre les temps scolaires et périscolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Les transitions préparées (lieux et temps) lors des réunions scolaires périscolaires.
A2	Coopération et échange entre les différents acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la communication avec les parents • Renforcement du partenariat et échanges entre les professionnels du milieu éducatif
A3	Les activités périscolaires (NAP)	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des activités • Le bien-être des enfants
A4	Nombre d'enfants inscrits aux NAP	<ul style="list-style-type: none"> • Les locaux et règles de vie • Respect du rythme de l'enfant • Satisfaction des familles
A5	Taux d'encadrement Fréquence par semaine	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence par semaine • Durée des NAP • Adaptation des contenus, des méthodes, des locaux par rapport aux besoins et capacités des enfants • Adaptation des activités à la tranche d'âge de l'enfant • Diversité des activités • Qualification des intervenants

Ces indicateurs peuvent évoluer la 1ère année (décision du comité de pilotage).

K. La faisabilité économique

- Les charges

Les principales charges prévisionnelles sont dues aux :

- charges de personnel,
- charges liés à l'intervention des intervenants extérieurs,
- aux frais liés aux activités périscolaires.
- frais de transport (bus) et aux sorties (visites, ...)

- Le financement

Les financements sont rattachés au fond de soutien soit 40 euros par enfant et au budget de la mairie.

- Estimation du fond de soutien : 250 élèves (actuellement 240 enfants), soit 10 000 euros.
- Estimation du budget de la mairie : 250 x 20 euros, soit 5000 euros.

Total : 15 500 euros

L. Evaluation du projet

Le PEDT sera signé pour un an, il sera revu à l'issue de cette période en tenant compte des éléments recueillis lors des différentes réunions.

4. Bilan des NAP 2014-2015

Les accueils de loisirs Périscolaires se déroulent dans les locaux de l'école de Lanta. Cet accueil se déroule dans des salles réservées au temps périscolaire. La municipalité accorde à l'équipe d'animation des temps de réunion nécessaires de préparation, concertation et de formation autour des NAP. Ces réunions sont organisées par la responsable du périscolaire.

A. Descriptions du projet de l'année 2014-2015 et du fonctionnement

Fonctionnement de la garderie

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Lanta propose aux familles de Lanta une garderie périscolaire (matin, midi, soir) et extrascolaire (mercredi). Les atsems s'occupaient des enfants pendant ces temps périscolaires.

Depuis six ans, la commune de Lanta propose une garderie périscolaire organisée par une équipe d'animateurs diplômés qui met en œuvre une organisation semblable à l'organisation d'un ACEM avec des projets d'activités adaptés aux besoins des enfants. Cet accueil de loisir se décline en trois temps : accueil du matin, du midi et du soir.

- **Accueil du matin : 7h30 à 9h00 les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis**

L'enfant est accueilli à la garderie périscolaire de 7h30 à 8h45 par l'équipe d'animation. Cet accueil est le point de relais entre la famille et l'école. Les animatrices sont à l'écoute des enfants et des parents qui peuvent échanger sur des informations clés permettant une meilleure prise en charge de l'enfant (enfants qui ont mal dormi, enfants perturbés à cause d'un évènement majeur etc..). Ces informations sont ensuite transmises aux enseignants. Les 3/6 ans et les 6/11 ans ne sont pas accueillis dans la même salle afin de respecter le rythme de chacun.

Accueil des 3/6 ans : Les enfants arrivent de manière échelonnée. Les animatrices leur proposent des « coins » lecture et de jeux de société, jeux d'imitation, afin de permettre à l'enfant de démarrer la journée en douceur. 30 enfants environ sont accueillis le matin, 3 animatrices et une apprentie cap petite enfance les accueillent.

8h45, les animatrices amènent les enfants dans leurs classes et transmettent les informations nécessaires aux enseignants.

Accueil des 6/11 ans : Les enfants arrivent de manière échelonnée. Les animatrices leur proposent des « coins » lecture et de jeux de société, jeux d'imitation, afin de permettre à l'enfant de démarrer la journée en douceur. 30 enfants environ sont accueillis le matin par 2 animatrices. La responsable du périscolaire est présente également pour accueillir les familles et répondre aux questions des parents des enfants de 3 à 11 ans.

- **Accueil du midi : 12h00 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis, le vendredi 12h15 à 13h45. Le mercredi, les enfants quittent l'école à 11h45**

C'est la pause méridienne. C'est le temps de relais entre les enseignants et les animateurs. S'il y a eu un accident ou un incident dans la cour ou en classe, les enseignants nous transmettent l'information.

Le service au restaurant s'organise en deux temps. **200 enfants environ sont accueillis par l'équipe municipale durant la pause méridienne.**

A 12h00, repas des 3/6 ans, ce qui représente environ 70 enfants qui sont encadrés par 8 agents municipaux (3 atsem, 1 agent technique, et 3 animatrices et une apprentie Cap petite enfance) qui accompagnent les enfants pendant ce temps de restauration.

Après le déjeuner, les 3 à 4 ans se dirigent vers le dortoir pour un temps de sieste géré par une atsem et un agent technique (18 enfants en moyenne). Les 4/6 ans (environ 60 enfants) participent à un temps calme de 10 mn, allongés sur des tapis (accompagnés par de la lecture d'une histoire ou de la musique). Puis il est l'heure d'activités proposées par les animatrices (jeux collectifs dans la cour ou sous le préau, jeux de société, jeux libres...). 3 animatrices, 2 atsem et une apprentie cap petite enfance organisent ce temps-là.

Les 6/8 ans (environ 50 enfants) passent à table également à midi, sous la surveillance de la responsable du temps périscolaire. Ils sont servis par trois agents techniques.

Pendant ce temps, les 8/11 ans (environ 80 enfants) sont encadrés par 5 animatrices qui leur proposent des activités, des jeux collectifs, un coin jeux de société, ou des jeux libres. Ils sont accueillis dans les salles réservées au périscolaire, dans la cour, sur le terrain multisports ou sous le préau.

12H45 : fermeture de la garderie, c'est l'heure du 2ème service pour les 8/11 ans qui sont accompagnés pendant leur repas de trois agents techniques et de la responsable du temps périscolaire. Les 6/8 ans rejoignent à leur tour les animatrices qui leur proposent un temps calme de 10 mn (lecture, relaxation, discussion au tour d'un thème).

A 13H20, les animatrices passent le relais à l'équipe enseignante et transmettent les informations importantes.

- **Accueil du soir: 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis**

Les 3/6 ans et les 6/11 ans ne sont pas accueillis dans la même salle afin de respecter le rythme de chacun.

Les 3/6 ans : L'accueil des enfants de 3/6 ans est organisé par les animatrices du périscolaire. Dans un premier temps, un goûter est proposé aux enfants. Des activités sont ensuite proposées aux enfants (activités manuelles, jeux de société, jeux collectifs, jeux libres). 35 enfants environ sont présents sur ce temps : 4 animatrices et une apprentie cap petite enfance. Le départ des enfants se fait de manière échelonné.

Les 6/11 ans sont accueillis par les animatrices du périscolaire (environ 35 enfants pour 3 animatrices). Après le goûter proposé par la municipalité, les enfants peuvent participer à des activités dirigées ou choisir un temps libre (jouer entre eux).

La responsable du temps périscolaire est présente également pour accueillir les familles. C'est de nouveau le temps du relais avec les familles.

Les activités extrascolaires gérées par l'équipe municipale

Le mercredi : à l'école de Lanta, c'est la semaine des cinq jours qui est organisée depuis un an. Pour des raisons de transport (bus conseil général), les enfants quittent l'école à 11h45. La municipalité autorise les parents à récupérer leur enfant jusqu'à 12h15, afin de leur laisser le temps de quitter leur travail et effectuer le trajet. Cet accueil d'une demi-heure est pris en charge gratuitement par la municipalité. Le restaurant scolaire est ouvert le mercredi. Les familles peuvent récupérer les enfants à partir de 13h00 jusqu'à 18h30. Les départs sont échelonnés afin de permettre aux enfants de participer à des activités extrascolaires (sport, musique).

A 12h00, les 3/11 ans (environ 75 enfants) sont accueillis par les animatrices périscolaire (au nombre de 8) qui mangent avec les enfants ce jour-là.

De 13h00 à 18h30, Les animatrices organisent l'après-midi des activités pour les enfants présents.

B. Bilan 2014-2015

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classes et à alléger la journée de classe de l'enfant. En 2014 à l'école de Lanta, elle a ajouté une demi-journée dans la semaine, le mercredi, elle a modifié également le temps de chaque journée en augmentant le temps périscolaire. Ces activités périscolaires, organisées par la commune, sont à penser en articulation avec le projet d'école et contribue à l'épanouissement et au développement de la curiosité de l'enfant.

Les activités proposées cette année par l'équipe d'animation, avec le soutien financier et logistique de la municipalité (achats de matériel pédagogique, mise à disposition d'agents techniques, financement de transports, financement d'intervenant extérieur) démontrent dans quelle mesure elles s'inscrivent déjà largement dans l'esprit de la réforme.

En raison des travaux de réhabilitation de la nouvelle école, la commune de Lanta a pu organiser les nouvelles activités pédagogiques le vendredi après midi (13h45 /16h30).

Afin de permettre la mise en œuvre d'ateliers, 2 classes ont été mises à dispositions pour les NAP chez les 6/11 ans, 2 classes pour les 3/6 ans (transformées en salle de repos puis d'activités).

La municipalité, en proposant la gratuité pour la participation des enfants aux NAP, souhaite favoriser l'accessibilité et l'équité aux familles de la commune.

Un temps d'adaptation a été nécessaire à la mise en œuvre de ces Nap durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire : organiser les salles, trouver du personnel qualifié...

150 enfants environ fréquentent ces nouvelles activités périscolaires le vendredi. Des temps supplémentaires de réunion de préparation et concertation ont été accordés par la municipalité pour leur mise en œuvre. Ces réunions sont organisées par la responsable du temps périscolaire.

En lien avec le projet d'école, la responsable du temps périscolaire et l'équipe d'animation ont rédigé un projet pédagogique, fil conducteur indispensable pour mener à bien ces nouvelles activités périscolaires.

Projet pédagogique : les objectifs

- 1/ Favoriser l'autonomie
- 2/ Favoriser la vie en collectivité
- 3/ Sensibiliser l'enfant à la culture

Le projet d'animation des NAP proposé s'intitule « **L'enfant dans son village** ».

Tous les enfants présents lors des NAP participent aux activités. Toute l'année, les enfants ont été encadrés par le même animateur, par groupe d'âge afin de favoriser la connaissance du groupe et de ses individualités, de mieux répondre aux attentes et aux besoins du groupe et permettre un meilleur suivi du projet. Le vendredi, les enfants quittent l'école à 12h15 et sont alors accueillis par l'équipe périscolaire.

Organisation des NAP

- Pour les 3/6 ans : après le déjeuner, les $\frac{3}{4}$ ans sont accompagnés au dortoir par les atsems (environ 20 enfants). Les atsems prennent en charge le réveil échelonné et proposent des jeux calmes aux premiers enfants qui se réveillent (2 atsems).
- Les 4/5 (15 environs) font un temps de repos, organisé dans les classes afin d'être vraiment au calme. A leur réveil, ils sont pris en charge par l'atsem qui organise des petits jeux collectifs ou de société (2 atsems).

Ces deux groupes d'âge ne participent pas aux NAP, les animatrices mettent l'accent sur le repos, le rythme physiologique de l'enfant. Le choix de l'équipe d'animation est de laisser les enfants dormir.

- Les 5/6 ans (après le temps de repos de 10mn à 13h00) sont en NAP à partir de 13h45 et participent au projet « l'enfant dans son village » (2 atsems + l'apprentie cap petit enfance pour 30 enfants environ).
- Les 6/11 ans sont divisés en 5 groupes soit environ 90 enfants (6/7 ans, 7/8 ans, 8/9 ans, 9/10 ans, 10/11 ans) et encadrés par 7 animatrices (une référente par groupe + 2 polyvalentes car certains groupes sont chargés).

Les animatrices ont divisé la commune en 6 secteurs et chaque groupe d'âge a pris en charge un de ces secteurs. Les enfants, encadrés par les animatrices, se sont rendus plusieurs fois dans le village, sous forme de jeux d'orientation, de repérages sur plan. Ils ont repérés les différentes infrastructures proposées par la commune, interrogés les commerçants sur leur métier, rencontré et partagé des moments avec les associations. D'un point de vue culturel également, ils ont visité les monuments historiques de la commune. Pour leur servir de guide, l'équipe d'animation a fait appel à un agent territorial administratif diplômé en histoire et chargé du patrimoine de la commune.

La commune a fait appel à des intervenants professionnels : une plasticienne (pour 8 séances de 2 heures), une intervenante théâtre (20 séances de 1 heure de sensibilisation), un intervenant en astronomie (8 séances de 2 heures). Lors de ces ateliers, l'animateur référent du groupe est présent.

Quelques activités et moments forts proposés par et aux enfants pour cette année 2014 préparées pendant les NAP:

- **FEVRIER** : Carnaval organisé par la municipalité pour la première fois un samedi, ce qui a permis le soutien et le partenariat des écoles, des parents d'élèves, des associations, des commerçants. Les enfants des NAP ont fabriqué des décors et M. carnaval, crée des costumes, crée le petit train (thème du carnaval en rapport avec l'ancienne gare du village détruite dans les années 40) et on
- t pu défiler dans le village. Des habitants de la commune qui ont connu l'époque de la gare, ont pu témoigner de cette époque et le raconter aux enfants.
- **MARS** : 'soirée ludothèque' conviviale pour les 3/11 ans. Les enfants ont accueilli les familles (accueil à l'entrée, proposé jus de fruits, café), et joués avec leurs camarades. Ils ont fait découvrir leurs jeux et leur environnement à leurs parents.
- **MARS** : Pour la première fois, visite de l'église du village par un groupe d'enfants de l'école. Les enfants ont pu découvrir ce monument classé historique aujourd'hui et ses trésors cachés. Un agent administratif municipal, chargé de la gestion du patrimoine de la commune, a servi de guide pour cette visite. Les enfants ont pu découvrir, grâce à ce guide, d'autres monuments historiques de la commune (poids public, site de l'ancien château...).
- **AVRIL** : soirée astronomie. La soirée « nuit des étoiles depuis mon école » n'ayant pas pu avoir lieu en raison du mauvais temps, les enfants ont assisté à un diaporama à la salle des fêtes du village mise à disposition par la municipalité. Les enfants ont répondu tour à tour aux questions de l'intervenant en astronomie, avec facilité, sous les yeux ébahis de leurs parents.
- **AVRIL** : Plantation d'arbres fruitiers par les enfants avec suivi de l'évolution de ces plantations et entretien (arrosage par exemple). Ces séances ont été réalisées en collaboration avec l'équipe technique municipale.
- **MAI** : préparation de la fête de fin d'année de la garderie (en cours). Les enfants préparent un spectacle (ateliers de danse, chants, théâtre animés par les animateurs périscolaire). Depuis 4 ans, cette fête est l'occasion d'inviter les familles à jouer avec leurs enfants. La municipalité fait appel à un intervenant qui propose des jeux géants en bois fabriqués par lui-même. Un pique-nique réunit les familles, un goûter est organisé par les parents et les enfants présentent leur spectacle en fin d'après-midi. Cette journée est gratuite et ouverte à tous.
- **MAI** :
- Visite de la gendarmerie basée dans le village afin d'aborder la citoyenneté, le respect des règles, les dangers que peuvent représenter internet (harcèlement moral, insultes...), sa législation, le rôle du gendarme et ses axes d'actions.
- Loto organisé par les aînés pour les 6/7 ans, jeu en binôme (1 adulte avec 1 enfant).
- Initiation pétanque avec les 6/7 ans animée par le club pétanque du village.
- **JUIN** : Visite de la caserne de pompiers dans une commune voisine. Approche des premiers gestes de secours adaptés au groupe d'enfants, prévention des dangers et mission du pompier.
- **JUIN** : pique-nique au bord du lac de la commune voisine.
- **JUIN** : Pour clôturer l'année, diverses sorties au bois de Lanta et au stade avec pique-nique vont être proposées aux enfants durant les NAP.
- Pendant les NAP seront organisés :
- 1 rallye pédestre ludique et culturel dans le village ra organisé par les animateurs, reprenant les différentes découvertes en rapport avec la commune abordées durant les NAP.
- 1 pique-nique au stade municipal de la commune et une animation AQUA LANTA proposée par l'équipe d'animation.
- 1 promenade avec pique-nique et un défi au parcours santé de la commune

Afin de clôturer le projet astronomie 2014, la municipalité propose aux enfants une sortie à la cité de l'espace. Cette sortie est proposée aux enseignants en charge du projet astronomie en classe, de mutualiser cette sortie. Le projet est en cours.

Constat

- L'année a été assez chargée en activité pendant les NAP. Le mois de juin sera l'occasion de proposer aux enfants d'avantage d'activités favorisant le jeu sportif, le jeu collectif, le vivre ensemble et la détente.
- Les APC organisées de 13h45 à 15h45 rendent difficile l'organisation des sorties. Les enfants, à la sortie des APC, intègrent les NAP alors que les activités ont déjà commencé).

Fin du PEDT

Annexe 1

Avenant au PEDT initial suite à la notification de l'avis de la commission de La Direction Départementale de la cohésion sociale reçue en mairie de LANTA le 25/11/2015

Des modifications et des informations complémentaires ont été apportées au PEDT initial en tenant compte de :

- La nouvelle composition du comité de pilotage : la nouvelle organisation de la commission municipale des affaires scolaires, la nomination de 2 nouvelles directrices (écoles maternelle et élémentaire), l'intégration d'autres acteurs pour une concertation élargie
- L'achèvement des travaux du groupe scolaire en octobre 2015

Avenant au point 2 – D, p11 et 12 (V1R0) - Les activités existantes

La liste des associations pouvant proposer des activités aux jeunes a été complétée :

- Tennis Club de la Cocagne :
- Lauragais Football Club
- Savate Boxe FrançaiseLauragaise
- Aikido
- Shoto
- Sport loisirs Lantanais
- Maison des jeunes
- Artelanta
- Comité des fêtes
- La Soledra
- Foyer Rural de saint Anatoly
- Boule Lantanais Loisirs
- Marche nordique
- Les Jardins Partagés
- Lant'Africa
- LantaBulles
- Club du 3^{ème} Age
- FNACA
- Association des Parents d'élèves

Avenant au point 2 – E, p12 (V1R0) - Synthèse des horaires 2015-2018

Certains horaires étaient erronés. Voici ci-dessous la synthèse des horaires scolaires et périscolaires pour 2015 - 2017

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 à 8h45 *	7h30 à 8h45 *	7h30 à 8h45 *	7h30 à 8h45 *	7h30 à 8h45 *
8h50 à 12h00	8h50 à 12h00	8h50 à 11h45	8h50 à 12h00	8h50 à 12h00
12h00 à 13h20 *	12h00 à 13h20 *	11h45 à 14h00 *	12h00 à 13h20 *	12h00 à 13h20 *
13h20 à 16h30	13h20 à 15h15	14h00 à 18h30 *	13h20 à 16h30	13h20 à 15h00
16h30 à 18h30 *	15h15 à 16h30 *		16h30 à 18h30 *	15h00 à 16h30 *
	16h30 à 18h30 *			16h30 à 18h30 *

Légende : Garderie périscolaire, temps scolaire, NAP, Temps extra-scolaire.

*temps concerné par le PEDT

Avenant au point 2 – E- 1 p13 (V1R0) - Le temps scolaire

- Généralités sur les écoles maternelle et élémentaire

Pour l'année scolaire 2015/2016 :

L'école maternelle a 4 classes avec 107 élèves :

- 26 enfants (PS)
- 27 enfants (7PS/20MS)
- 27 enfants (6MS/21GS)
- 27 enfants (6MS/21GS)

L'école élémentaire a 6 classes avec 143 élèves :

- 22 enfants (CP)
- 21 enfants (7 CP/14CE1)
- 23 enfants (8CE1/15CE2)
- 23 enfants (17CE2/6CM1)
- 25 enfants (CM1)
- 28 enfants (CM2)

La commune a poursuivi son soutien aux activités scolaires :

- La nouvelle école avec des locaux clairs et en complément des salles de classe : un hall d'entrée commun aux 2 écoles, une salle de motricité spacieuse à l'école maternelle, une salle de motricité à l'école élémentaire, 2 cours de récréation, un patio, des espaces verts, 2 salles des maîtres, des réserves pour le matériel etc...
- Achat de matériel de sport et de motricité
- Le TBI avec 3 classes équipées

Avenant au point 2 - E - 2 p14(V1R0) – Les activités périscolaires

Dans la nouvelle école, le service périscolaire dispose de 2 salles d'activités (1 pour les 3/5 ans, 1 pour les 6/11 ans), d'un bureau pour la responsable, d'une réserve . Le service périscolaire utilise d'autres locaux de l'école pour pouvoir mettre en place des activités en petits groupes.

- politique tarifaire de la garderie

A compter de la rentrée 2016, le quotient familial sera appliqué pour l'établissement de la tarification des services selon les tranches définies ci-dessous validées par le conseil municipal :

Tranches tarifaires	Garderie matin/soir/mercredi Après-midi	Repas
De 0 à 699	1,10€/1,55€/5€	2,40€
De 700 à 999	1,40€/1,85€/5,30€	2,70€
De 1000 à 1499	1,70€/2,15€/5,60€	3,00€
De 1500 à 1999	2,00€/2,45€/5,90€	3,30€
Plus de 2000	2,30€/2,75€/6,20€	3,60€

- Information et implication des parents

Les parents peuvent être conviés aux manifestations organisées par l'équipe périscolaire. Ils sont force de proposition pour le contenu des NAP et peuvent aussi être actifs dans les séances de NAP.

Avenant au point 2 – E – 3 p15 – Les activités extrascolaires pendant la période des vacances

La commune de Lanta est en contrat avec un prestataire

- Politique tarifaire

LANTA	TARIFS 2015/2016	
	EXTERIEURS	
Journée complète	13 €	14 €
Matinée avec repas	9€	10 €
Après-midi	7 €	8 €

- Information des parents

La communication et les inscriptions s'effectuent en collaboration avec la mairie de Lanta.

Avenant au point 2 –H p16 (V1R0) - Atouts et contraintes

Les atouts

- Une équipe périscolaire qualifiée, et plus globalement des agents municipaux des écoles (restaurant scolaire, agent d'entretien, garderie) qualifiés, motivés et impliqués. Malgré un fonctionnement en garderie, la municipalité a mis en œuvre un fonctionnement proche d'un ALAE :

Les qualifications du personnel encadrant en 2015/2016 :

- une responsable titulaire du BPJEPS loisirs tout public
- une animatrice titulaire de CAP petite enfance +BAFA + CQP + BAFD(en cours)
- une animatrice titulaire du BAFA + BAFD (en cours)
- cinq agents titulaires du BAFA dont 3 CAP petite enfance
- 1 animatrice BAFA
- trois animatrices en train de finaliser le BAFA
- une animatrice et un animateur en cours de formation

En 2015/2016, taux d'encadrement sur les NAP selon les statistiques du service périscolaire:

- enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 13 enfants
- enfants de 6 à 11 ans : 1 animateur pour 19 enfants (sans compter les intervenants extérieurs)

- Une organisation structurée des agents municipaux des écoles avec un responsable pour chaque service : périscolaire, restaurant scolaire, Atsem, hygiène
- Un engagement fort des élues de la commission « affaires scolaires »
- Création de liens avec les associations locales et participation déjà effective pour certaines sur le temps des NAP
-

Avenant au point 2-I p16 (V1R0) – Plan d'amélioration

Les pistes d'amélioration souhaitées sont les suivantes :

- Profiter de l'expérience des autres communes du Lauragais,
- Continuer à créer du lien avec des associations locales ou des communes voisines
- Continuer à se structurer par la mise en œuvre des projets et la formalisation de ces projets (conventions, évaluations etc...)
- Remplacer le statut du périscolaire : transformer la garderie en ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École) par une déclaration auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Caisse d'Allocations Familiales selon la réglementation relative à l'accueil de loisirs de mineurs.

Ces points permettront de :

- Etablir un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales
- Créer des emplois
- Permettre l'organisation et les taux d'encadrement nécessaires
- Pérenniser une équipe sur le temps périscolaire.

Avenant au point 3 - A p17 - Le contenu du projet/ Les objectifs

Le PEDT permet un partenariat entre les collectivités territoriales et les services de l'Etat pour répondre à des besoins éducatifs. Il contribue à une politique de réussite éducative pour tous, d'éducation à la citoyenneté, à favoriser l'accès de tous aux pratiques de loisirs éducatifs, à l'implication des familles.

Les axes choisis font le lien avec les préconisations de l'Etat :

AXE 1 : Développer des activités culturelles au sein des accueils de loisirs et des activités périscolaires par la pratique et la participation à des initiatives culturelles et artistiques.

AXE 2 : Développer des pratiques sportives.

AXE 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté : Il s'agit de la mise en place d'actions visant à l'éveil à la citoyenneté.

AXE 4 : Développer des activités liées à l'environnement et au développement durable

AXE 5 : Jouer en développant les différents aspects du jeu (événement « soirée ludothèque », ...)

Avenant au point 3 - G p20 et 21 (V1R0) – Le pilotage

Un nouveau comité de pilotage est proposé

Le comité de pilotage (COFIL) définit les grandes orientations stratégiques, valide les propositions et arrête les choix. En présence du maire, il réunit l'ensemble des acteurs : un représentant de la CAF, un représentant de l'Inspection Académique, un ou plusieurs élus de la commission « affaires scolaires », la responsable du temps périscolaire, la référente ATSEM, la responsable du restaurant scolaire, les deux directrices, un représentant des parents d'élèves délégués/école, la personne /contact avec les associations.

Ce comité se réunit 1 à 2 fois/année scolaire.

Le comité technique (COTECH) prépare les décisions du COFIL. Présidé par une élue de la commission « affaires scolaires », il est composé des autres élus de la commission « affaires scolaires », la responsable du temps périscolaire, la référente ATSEM, la responsable du restaurant scolaire

Ce comité se réunit 3 fois/année scolaire en octobre/février/mai-juin.

Un compte-rendu de ces réunions sera rédigé et distribué à tous les membres des comités

Avenant au point H p21 (V1R0) – Le planning de mise en œuvre

- 4 février 2016 : rencontre élues affaires scolaires/ nouvelles directrices écoles Maternelle et élémentaire pour transfert des documents et présentation d'un échéancier
- 3 mars 2016 : réunion de travail : élues affaires scolaires/technicien municipal pour se mettre en conformité avec les préconisations de la CAF concernant la facturation des prestations périscolaires (quotient familial)
- 10 mars 2016 : rencontre élues affaires scolaires/ responsable périscolaire pour définir un cadre à la révision du PEDT initial

- 16 mars 2016 : participation d'une élue de la commission affaires scolaires à la formation organisée par l'ATD « La réglementation relative à l'accueil de loisirs de mineurs »
- 17 mars 2016 : réunion de travail responsable périscolaire/ 2 directrices d'école pour établir un bilan des actions mises en place en commun
- 25 mars 2016 : participation de 2 élèves et de la responsable périscolaire à une réunion d'information et d'échange autour des renouvellements des conventions partenariales de PEDT, initiée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- 31 mars 2016 : 1^{ère} réunion de réflexion responsable périscolaire/élèves affaires scolaires sur la révision du PEDT
- 4 avril 2016 : réunion de travail responsable périscolaire/élèves affaires scolaires sur la révision du PEDT
- 11 avril 2016 : réunion élèves affaires scolaires/maire : responsable périscolaire/directrices d'école pour établir des passerelles entre les projets d'école et le PEDT
- 15 avril 2016 : point entre élèves et responsable périscolaire si nécessaire suite à la réunion du 11/04/2016
- 3 mai 2016 : rencontre élèves/représentant inspection académique pour avis sur la révision en cours du PEDT
- Courant mai 2016 : rencontre élèves/responsable périscolaire/ responsable restaurant scolaire/ référente ATSEM
- Semaine 19 : réunion du comité de pilotage pour concertation sur la révision du PEDT
- 31 mai 2016 : restitution du document final aux institutions
-

Avenant au point3 - I p22 (V1R0) – Les atouts et les faiblesses de cette gouvernance

Une piste d'amélioration du pilotage a été ajoutée : rencontres avec les directrices et les parents délégués.

Avenant au point3 - J p 22 et 23 (V1R0) – Les modalités d'évaluation de la mise en œuvre du PEDT

La mise en œuvre du PEDT sera évaluée en continu par le comité technique.

Quelques critères d'évaluation :

- L'implication des enfants
- L'implication des familles
- L'implication des intervenants
- Le nombre d'enfants inscrits aux ateliers
- Le bien-être des enfants
- Le respect du rythme de l'enfant
- La satisfaction des familles

Avenant au point 3 -K p23 – La faisabilité économique

- Les charges

L'achat et la location de matériel ont été ajoutés aux charges prévisionnelles.

Fin de l'avenant

Cet avenant à la version V1R0 du PEDT de la mairie de Lanta a été co-rédigé par :

- Sylvie ZAPATA responsable du service périscolaire
- Carine DIAZ conseillère municipale, membre de la commission « affaires scolaires »
- Roxane TORNER conseillère municipale, membre de la commission « affaires scolaires »
- Martine DESCOTTE conseillère municipale, membre de la commission « affaires scolaires »

Annexe 2

Bilan de l'année 2015/2016

1- Bilan 2015/2016 des actions réalisées en commun : écoles/périscolaire en lien avec les projets d'école

	3/5 ans	6/11 ans
AXE 1 : Développer des activités culturelles	- recette avec des pommes : périscolaire et école	Fête de la soupe : -recettes de soupe : périscolaire et école pour la préparation de la fête.
	- Le Carnaval des animaux réalisé en partenariat école/ périscolaire : en classe les masques, durant la garderie/NAP les décors	Pas de carnaval en élémentaire sur le temps scolaire donc le périscolaire propose la Fête du Printemps le 13 mai
	- fête de l'école : « Tous en scène » réalisé en partenariat école/périscolaire : l'école maternelle réalise un spectacle et des costumes, le périscolaire réalise le décor. La fête de l'école propose un spectacle avec tous les élèves de l'école maternelle, puis tous les élèves, le périscolaire s'associe à l'APE pour l'animation des jeux, tout ça le même jour afin de créer du lien et de la cohésion.	Le périscolaire et l'école font cette année la fête le même jour et dans les locaux de l'école. Le périscolaire s'associe à l'APE pour l'animation des jeux de la fête. Les enseignants seront présents en soutien pour la tenue des stands si nécessaire.
	Décoration du dortoir avec les enfants (en lien avec le projet d'école sur les animaux)	Exposition SIPOM : Des classes sont allées voir cette exposition dans le village avec les enseignants sur le temps scolaire et celles n'ayant pas pu obtenir de créneau sur le temps classe ont été emmenées par l'équipe du périscolaire. Ainsi, tous les élèves ont pu s'y rendre.
AXE 2 : Développer des pratiques sportives	Découverte d'un nouveau matériel de sport : le parachute (toile circulaire permettant des jeux de coopération utilisée également par le périscolaire	A l'occasion de la Coupe du monde, *Un projet rugby a été mené par le périscolaire *Un projet rugby a été mené par le scolaire
AXE 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté	Réflexions sur des règles de vie communes dans l'école.	Règles de vie communes pour les enfants et les adultes qui demandent à être écrites et pourront évoluer
AXE 4 : Développer des activités liées à l'environnement, à l'écologie et au développement durable	-Distribution de pommes au périscolaire après la sortie dans le cadre de la gestion des déchets alimentaires et réutilisation sous forme de recette.	Affiches réalisées par les classes sur le thème du gaspillage alimentaire mises à disposition du restaurant scolaire pour affichage
AXE 5 : Jouer en développant les différents aspects du jeu	Mutualisation du matériel de motricité	

2 – Autres moyens mis en commun

	3/5 ans	6/11 ans
Locaux	*Salle motricité et cour de récréation, préau, sanitaires, tisanerie	Partagés par élémentaire et temps périscolaire : *classe des CP (directrice) et atelier mis à dispo pour NAP *salle art visuel et salle motricité *cour de récréation, préau, sanitaires
Matériel	Mutualisation matériel de motricité, plein air, cuisine, sono, réserves matériel	TBI classe des CP (directrice), chariot mobile, sono
Personnel	*Mise à disposition d'agents communaux : ATSEM et animatrices * 1 animatrice périscolaire nommée à temps plein ATSEM dans la classe de PS avec la nouvelle directrice ((recommandée par responsable périscolaire) *Mise à disposition d'animateurs par la mairie pour remplacement ATSEM si nécessaire * A l'ouverture des portes de l'école (8h50 et 16h30, 11h45 le mercredi, 15h et 15h15 les jours de NAP), la responsable périscolaire assure la surveillance à l'entrée afin de permettre aux ATSEM d'être présentes en classe pour accueillir les enfants	
Actions informations et mode de communication	*Relais le matin, à 12h00, 13h20 et 16h30 entre l'école et la garderie par l'enseignant et les animateurs (informations importantes concernant l'enfant) ; Les animateurs amènent ou récupèrent les enfants en classe. *Absences enfants communiquées à la responsable périscolaire chaque jour (signifiées sur porte classe) * Mails entre la directrice et la responsable périscolaire si nécessaire *Tableau pour inscrire messages *Rencontre et concertation sur le fonctionnement si nécessaire *La responsable périscolaire est invitée aux conseils d'école, aux réunions concernant les besoins de santé des enfants, aux réunions avec le médecin scolaire pour les PAI. *La responsable périscolaire est conviée à la préparation et à tous les exercices PPMS, alerte/incendie et est destinataire des bilans	*Relais le matin, à 12h00, 13h20 et 16h30 entre l'école et la garderie par l'enseignant et les animateurs (informations importantes concernant l'enfant) ; Les animateurs récupèrent les enfants en classe. Pour le retour en classe, le relais se fait dans la cour. *Absences enfants communiquées à la responsable périscolaire chaque jour (signifiées sur cahier école) * Mails entre la directrice et la responsable périscolaire si nécessaire *Tableau pour inscrire messages *Rencontre et concertation sur le fonctionnement si nécessaire *La responsable périscolaire a été conviée à 2 équipes éducatives. *La responsable périscolaire est invitée aux conseils d'école, aux réunions concernant les besoins de santé des enfants, aux réunions avec le médecin scolaire pour les PAI. * La responsable périscolaire est conviée à la préparation et à tous les exercices PPMS, alerte/incendie et est destinataire des bilans

Une réflexion commune est menée sur l'utilisation des locaux, du matériel, du personnel.

3-Bilan 2015/2016 des actions menées par le périscolaire

AXE	PROJET	PUBLIC VISÉ	OBJECTIFS	INTERVENANT	FINANCÉ
<p>Axe 1 en lien avec <u>le projet d'école</u>: Poursuivre la construction d'un parcours culturel, linguistique, sportif et numérique</p> <p>ET /OU</p> <p>Axe 2 en lien avec <u>le projet d'école</u> : Développer des liens avec les différents partenaires du système éducatif pour créer un cadre commun éducatif.</p>	➤ <u>Atelier Dessin</u> : Initiation mangas. TEMPS : NAP	6/ 11 ans	➤ développer l'observation et la créativité.	• Parent d'élève bénévole	• Matériel : Marie
	➤ <u>Atelier dessin 3 D</u> : TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ développer l'observation et la créativité	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier Activité Sportive</u> : TEMPS : NAP, PERISCOLAIRE ET MERCREDI	3/11 ans	➤ Développer l'aspect physique ➤ Respecter les règles	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier Couture fabrication de Marionnettes</u> TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ Développer la créativité	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier Culture et science</u> TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ Éveiller à la curiosité de manière individuelle et collective (échange), sensibiliser à la science.	• Intervenant retraité Lantanais, de formation scientifique.	• Mairie
	➤ <u>Atelier Scrapbooking</u> TEMPS : NAP	3/11 ans	➤ Développer la créativité.	• Intervenant extérieur.	• Mairie
	➤ <u>Atelier Peinture</u> TEMPS : NAP	3/11 ans	➤ Développer la créativité.	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier Philo</u> TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ favoriser l'écoute, l'expression, le respect d'autrui.	• Intervenante bénévole de l'association AGSAS (Association des Groupes de Soutien au Soutien) accompagné d'un parent bénévole	• Mairie
	➤ <u>Atelier Journal</u> TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ développer la créativité, favoriser la curiosité, l'expression.	• Animatrice mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier Qi Gong</u> TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ sensibiliser l'enfant à la concentration	• Intervenante extérieure (association Santé Harmonie Energie Nature)	• Mairie
	➤ <u>Atelier Musique</u> : musique à l'aide d'un logiciel de musique. TEMPS : NAP	6/11 ans	➤ développer la créativité, sensibiliser à la musique	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier vidéo</u> : les enfants racontent une journée passée sur le temps périscolaire à l'aide d'une caméra TEMPS : NAP	3/6 ans	➤ favoriser l'expression ➤ fédérer le groupe autour d'un projet commun	• Animateur mairie	• Mairie
	➤ <u>Atelier comptine</u> : Les enfants ont inventé une histoire et l'ont mise en	3/6 ans	➤ développer la créativité,		• Mairie

	<p>image (dessin) TEMPS : NAP</p> <p>➤ Atelier d'expression corporelle TEMPS : NAP</p> <p>➤ Atelier porcelaine froide TEMPS : NAP</p> <p>➤ Atelier découverte de jeux du monde entier TEMPS : NAP</p>	<p>6/11 ans</p> <p>6/11 ans</p> <p>3/6 ans</p>	<p>l'imagination et l'expression</p> <p>➤ développer l'expression physique, sensibiliser au rythme</p> <p>➤ apprendre à fabriquer la matière</p> <p>➤ développer la créativité en fabriquant des objets avec cette matière</p> <p>➤ Sensibiliser les enfants au monde extérieur, découvrir de nouveaux jeux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • animateur mairie • animateur mairie • animateur mairie • animateur mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Mairie • Mairie
<p>Axe 3 : Développer des activités liées à la citoyenneté et au vivre ensemble et l'autonomie</p>	<p>PROJET : AMELIORATION DE LA PAUSE MÉRIDIENNE <i>Les Actions visant à rendre plus agréable cette pause méridienne :</i> TEMPS : PÉRISCOLAIRE</p> <p>➤ Mise en place de poubelles de table</p> <p>➤ Mise en place de règles de vie au restaurant scolaire rédigées ou réfléchies par les enfants.</p> <p>➤ Mise en place du service unique avec accompagnement : les 3/ 11 ans mangent au même moment. Les animateurs mangent avec les enfants et les accompagnent dans une démarche éducative sur la sensibilisation à l'alimentation.</p> <p>➤ Mise en place de « coins » par groupe d'âge, Aménagement de claustras.</p> <p>➤ Mise en place de réunions d'information/bilan avec le personnel de restauration et d'animation sur l'organisation du temps du repas</p> <p>➤ Mise en place de forum des NAPS pour présenter les ateliers Les enfants choisissent leurs activités. A la demande des parents</p>		<p>➤ Lutter contre le gaspillage alimentaire.</p> <p>➤ Sensibiliser au respect des règles pour tous</p> <p>➤ Sensibiliser l'enfant à l'alimentation</p> <p>➤ Favoriser un moment convivial</p> <p>➤ Respecter le rythme de l'enfant</p> <p>➤ Sensibiliser l'enfant à l'alimentation et au vivre ensemble</p> <p>➤ Informer, former</p> <p>➤ Favoriser l'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élu(e) rest. scolaire, Agent restauration animateurs • animateurs • Élu(e) rest. scolaire, Agent restauration animateurs • Élu(e) rest. scolaire, Agent restauration animateurs • Élu(e) rest. scolaire • animateurs mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie • Mairie • Mairie • Mairie • Mairie • Mairie

	après bilan de la saison précédente, les enfants peuvent « ne rien faire » s'ils le souhaitent. Des jeux de société et jeux de plein air sont mis à leur disposition.				
Axe 4 : Développer des activités liées à l'environnement et à l'écologie et au développement durable	<p><u>PROJET : GESTION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>atelier gestion des aliments</u> à la maison, dans le frigidaire, en cuisinant (dosage...) <u>TEMPS : NAP</u> ➤ <u>atelier jardinage</u> Participation de parents d'élèves pour dons de plants <u>TEMPS : NAP ET MERCREDI</u> ➤ <u>atelier cuisine</u> : Recettes préparées avec les enfants à base de « reste » du déjeuner (yaourt, pommes, chocolat...) <u>TEMPS : NAP ET MERCREDI</u> 	6/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser à la gestion des aliments à la maison ➤ Monter, entretenir un compost. ➤ Sensibiliser au recyclage, à la gestion des déchets alimentaires et à la cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> • Sipom puis par les animateurs mairie (après formation du Sipom) • « Les jardins partagés » (association Lantanaise) : Animé par la présidente de l'association • Animateur mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Gratuit • Intervenante : Gratuit • Matériel : Mairie • Mairie
Axe 5 : Jouer en développant les différents aspects du jeu	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier jeux collectifs, jeux de coopération <u>TEMPS : PÉRISCOLAIRE, MERCREDI, NAP</u> 	3/11 ans	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la coopération ➤ Sensibiliser aux respects des règles en jouant 	<ul style="list-style-type: none"> • Animateur mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie

Annexe 3

Evolution du PEDT- Projets 2016/2017

Quelques rappels :

- L'élaboration d'un PEDT reste à l'initiative du maire
- Le projet éducatif territorial est un instrument souple et adaptable à la diversité des situations
- Ce projet constitue un cadre formalisé permettant aux acteurs intervenant dans le domaine éducatif d'exercer leurs missions et leurs responsabilités de manière conjointe et complémentaire.
- La municipalité de Lanta a fait le choix de concentrer ce PEDT sur une démarche d'articulation (continuité et cohérence) et de passerelles entre les projets éducatifs périscolaires et les projets d'écoles comme préconisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale.
- L'évolution du PEDT et les projets pour 2016/2017 doivent tenir compte des contraintes du territoire, de l'évolution des moyens matériels et humains.

Propositions du comité technique :

Pour 2016/2017, le comité technique propose de mettre en œuvre des projets en lien avec les projets d'école.

Les axes retenus dans le projet d'école maternelle sont :

- Axe 2 : Ouverture culturelle
- Axe 3 : Développer du lien en vue d'un cadre commun éducatif.

Les axes retenus dans le projet d'école élémentaire sont :

- Axe 2 : Poursuivre la construction d'un parcours culturel, linguistique, sportif et numérique
- Axe 3 : Développer des liens avec les différents partenaires du système éducatif pour créer un cadre commun éducatif.

1 -Les projets qui seront mis en œuvre par le périscolaire en lien avec les axes 2 des projets d'école:

Projet USEP : Mise en place de découverte de pratiques sportives innovantes sur les temps périscolaires, les NAP, les mercredis après-midis. Les structures mises en place par la commune faciliteront la mise en œuvre du projet : L'école possède un mini stade en terrain synthétique, une cour nouvellement équipée de marquages au sol (couloir de course, triangle lancé de poids...), une

salle de motricité équipée de tapis de sol. Non loin de l'école (accès à pied), deux terrains de foot, deux terrains de tennis, un city stade et un parcours santé.

Objectif du projet : Faire découvrir de nouveaux sports

La municipalité souhaite fédérer le périscolaire, l'association USEP, les associations sportives locales, les parents d'élèves autour de ce projet.

Des réunions de concertation avec les différents acteurs permettront de mutualiser les compétences.

Quelques actions envisagées ou déjà engagées :

- Formation des animateurs
- Adhésion à l'USEP
- Participation à des rencontres sportives à l'extérieur ou sur le territoire
- Échanges avec d'autres structures sur le temps des mercredis
- Ateliers proposés par les associations sportives de la commune ou des communes alentours
- Achats de matériel pour permettre la mise en œuvre de ce projet.

2 - Les projets qui seront mis en œuvre par le périscolaire en lien avec les axes 3 des projets d'école :

Projet : Amélioration du cadre de vie de l'enfant dans son école

Objectif du projet : sensibiliser à l'éco-citoyenneté

La municipalité souhaite mettre en valeur l'école et améliorer le cadre de vie dans l'école en fédérant le périscolaire, des associations ou organismes locaux (ex : SIPOM), le service technique municipal, les parents d'élèves autour de ce projet.

Des réunions de concertation avec les différents acteurs permettront de mutualiser les compétences.

Quelques actions envisagées :

- Mise en valeur du patio
- Mise en valeur du hall d'entrée
- Plantations/ action école fleurie
- Recyclage
- Développement d'activités liées à la citoyenneté : notions de respect d'autrui, respect du matériel...

La municipalité souhaite poursuivre les projets déjà engagés sur :

- Le gaspillage alimentaire
- La gestion des déchets
- L'amélioration de la pause méridienne
- Le jardinage